

Médailles de prix de l'Académie de Lausanne

Autor(en): **Lavanchy, Ch.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **56 (1948)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-43660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Médailles de prix de l'Académie de Lausanne

Alors que les prix d'écoles de *Morges* ¹, *Vevey* ² et de l'Institut Pestalozzi à Yverdon ³ ont été décrits dans la *Revue suisse de numismatique*, ceux de l'Académie de Lausanne n'ont pas encore été publiés. M. Ernest Lugin a écrit en 1912 un article sur les prix distribués à l'Académie de Lausanne sous le régime bernois ⁴ en puisant ses renseignements dans la publication du Dr Adolf Fluri : *Berner Schulpfennige und Tischlivierer, 1622-1798*, Bern 1910.

Nous reproduisons à la planche I les différents prix d'école bernois qui ont été distribués au Collège et à l'Académie de Lausanne et que l'on peut résumer comme suit :

1. Prix de catéchisme, de 20 et 30 kr., jusqu'en 1749.
2. Les pièces « à l'ours tenant une palme » (Palmbären), de 2, 4 et 6 batz.
3. Les pièces « à l'ourse allaitant ses petits » (Säugende-bären) de 50 kr., de 1685 à 1797.
4. Les médailles « au semeur » (Sämann), de 50 kr., de 1772 à 1787.
5. Les prix de diligence, de 10, 20 et 30 kr., dès 1666.
6. Les médailles « au jardinier », de 30 kr., de 1726 à 1797.

¹ E. LUGRIN, *La médaille du Collège de Morges*, R. S. N., t. XX, 1915, p. 84-94.

² E. LUGRIN, *Les médailles du Collège de Vevey*, R. S. N., t. XXII, 1920, p. 129-144 et 181-194, et t. XXIII, 1923, p. 25-29. — ANDRÉ DE PALÉZIEUX, *Complément au travail de M. Ernest Lugin sur les médailles du Collège de Vevey*, R. S. N., t. XXV, 1933, p. 314-328. — F. BLATTER, *Petit complément aux médailles du Collège de Vevey : le 35 e. prix carré*, R. S. N., t. XXVI, 1934, p. 54 et 55.

³ E. LUGRIN, *Prix de docilité de l'Institut Pestalozzi, à Yverdon*, R. S. N., t. XX, 1915, p. 257-259.

⁴ E. LUGRIN, *Revue des médailles distribuées au Collège de Lausanne sous le régime bernois*, R. S. N., t. XVIII, 1912, p. 334-341.

7. Les médailles « au temple » (Studentenpfennige), de la valeur d'un écu, de 1758 à 1797, réservées aux professeurs de l'Académie, à raison de 15 à 18 par année.
8. Les médailles « à la ruche » (Bienenkorb), de la valeur d'un demi-écu, de 1778 à 1797.

Il n'est donc pas nécessaire de reprendre en détail la période bernoise et nous nous bornerons à traiter les médailles frappées par le canton de Vaud et à donner à ce sujet les renseignements que nous avons pu trouver aux Archives cantonales vaudoises en consultant les Actes académiques et les dossiers de la Commission des monnaies.

Toutes ces médailles représentent le même sujet :

A l'avvers : l'écusson vaudois surmonté d'une couronne de chêne, dans laquelle passe une banderole, portant l'inscription : CANTON DE VAUD, et à l'entour : ACADEMIE DE LAUSANNE.

Au revers : un jardinier agenouillé, greffant un arbuste, et la légende : CULTURA MITESCIT, à l'exergue : PRAEM. DILIG.

Il existe trois types de cette médaille :

1. *Frappes de 1804 et 1806*, jardinier à gauche, tranche cannelée, (Pl. II, n° 1 à 5) 20, 12 ½, 7 ½ (2 var.) et 5 batz.
2. *Frappes de 1811 à 1818*, jardinier à droite, tranche lisse, (Pl. II, n° 6 à 8) 20, 15 et 10 batz.
3. *Frappe de 1823*, jardinier à droite, tranche lisse, signé G. (Pl. III, n° 9 à 11) 20, 15 et 10 batz.

Ces médailles étaient frappées au titre de 10 deniers 18 grains (896/1000) ; le 6 mars 1812, la Commission des monnaies décida toutefois d'abaisser le titre à 10 deniers (833/1000) ¹.

En date du 17 mai 1809 ², le Petit Conseil déclare qu'il n'y a pas lieu de faire des prix de 25 batz et décide que les prix de 12 ½ batz seront portés à 15 et ceux de 7 ½ batz à 10.

Enfin, lors de la séance du 19 décembre 1837, il est question, vu l'état des coins, de remplacer la distribution des médailles

¹ A. C. V., K XI a 7, p. 119.

² A. C. V., Bdd 51, t. XIII, p. 329.

comme prix, par des livres et cela vu l'état « provisoire » du Collège¹.

* * *

Nous n'avons pas pu retrouver de quelle façon les médailles étaient attribuées, quant à leur valeur ; une seule mention est faite pour la distribution, en 1820, de 9 médailles de 15 batz². Ce nombre a été réduit à six³ :

« En 1 ^{re}	à Emile Secretan ⁴	pour la gymnastique
	à Marc-Louis Conod ⁵	» le militaire
En 2 ^e	à Phil. Pellis ⁶	» la gymnastique
	à Pier.-Fr. Jaquet ⁷	» le militaire
En 3 ^e	à Claude-Ls. Devaud	» la gymnastique
	à Adrien Chavannes ⁸	» le militaire. »

Les trois écoliers qui n'ont finalement pas reçu la médaille sont :

pour les exercices militaires :

en 1^{re} And.-Phil. Vuilleumier⁹
en 2^e Aug. Guiguer¹⁰

et pour les exercices de gymnastique :

en 1^{re} H.-Théod. Monod¹¹.

¹ A. C. V., Bdd 51, t. XIX, p. 394.

² A. C. V., Bdd 51, t. XVI, p. 109.

³ A. C. V., Bdd 51, t. XVI, p. 112.

⁴ LOUIS JUNOD, *Album studiosorum ACADEMIAE LAUSANNENSIS*, 1537-1837, Lausanne 1937, F. Rouge & Co. — N° 7980, Emile Secretan, de Lausanne, 1804-1843, architecte à Orbe.

⁵ Junod n° 7977, Marc-Louis Conod, de Lausanne et des Clées, 1806-1871, pasteur à Grandson, Neuchâtel et Paris.

⁶ Junod n° 8079, Philippe Pellis, des Clées, 1807-1885, professeur de mathématique à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

⁷ Junod n° 8025, Pierre-François Jaquet, de Vallorbe, 1804-1886.

⁸ Junod n° 8145, Adrien Chavannes, de Vevey, 1809-1855, pasteur à Poliez-le-Grand et à Aigle, ensuite devint forestier dans le Tennessee.

⁹ Junod n° 7986, Samson-Luc-André-Philippe-Cécil Vuilleumier, d'Allaman, 1804-1889, pasteur à Moudon, Bâle, Chesalles et Lausanne, professeur de théologie.

¹⁰ Junod n° 8053, Adolphe-Charles-Auguste Guiguer, de Prangins.

¹¹ Junod n° 8020, Henry-Théodore-Nicolas-François Monod, de Morges.

Dans sa séance du 20 février 1812, la Commission des monnaies refusa l'autorisation de distribuer ces médailles dans d'autres collèges du canton¹. Le Collège de Nyon distribuait des pièces de monnaies comme prix, ainsi que cela ressort de la lettre que nous reproduisons ci-après :

NYON, le 26 e. avril 1823.

(L. S.)

*Le Receveur du District de Nyon,
au Caissier de la Monnoye Cantonale à Lausanne.*

Monsieur,

Je viens vous prier de vouloir bien me faire passer pour fournir aux prix à décerner aux écoliers du Collège de Nyon

100 — en pièces de cinq batz

50 — en batz

& 50 — en demi batz

le tout en monnoye neuve du Canton; si vous pouviés Monsieur, m'en remettre davantage, vous me fourniriés l'occasion d'obliger plusieurs communes de nos environs qui seraient enchantées d'en avoir pour le même usage, je desirerois aussi que vous voulussiés bien y joindre 50 — en pièces de 2 ½ raves pour l'usage de mon bureau et j'aurai soin de vous faire passer de suite le parcontre du tout avec remerciements. Si mes demandes ci dessus doivent être sans résultat vous m'obligerés infiniment Monsieur en m'en disant un mot par le premier courier afin de ne pas tenir Mons^r. le Boursier de la Chambre Collégiale en suspend.

Agréés Monsieur mes salutations empressées

M. BONNARD

* * *

En consultant le Protocole des séances de la Commission des Monnoyes et les Actes académiques, nous avons pu nous rendre compte du nombre des prix distribués; il varie

¹ A. C. V., K XI a 7, p. 116.

sensiblement comme l'indique le tableau ci-après, relevé pour quelques promotions :

	10	15	20 batz	Total
7 juin 1810	76	48	21	145
9 mai 1811	49	71	76	196
6 janvier 1812	12	15	—	27
7 janvier 1813	6	19	5	30
21 février 1814	5	20	4	29
18 janvier 1816	5	13	9	27
23 janvier 1817	4	8	—	12
2 juillet 1817	40	89	54	183

Ce petit résumé montre clairement que le tableau des frappes (p. 174) est incomplet et qu'on a frappé des pièces de 10 et 15 batz probablement en 1809 déjà.

Nous n'avons pas trouvé trace de la remise des prix de 5 batz, qui semblent avoir été délivrés antérieurement à 1810. Les protocoles de nombreuses promotions ne nous donnent aucun détail. Le 19 juin 1838, « *M. le Recteur informe l'Académie qu'il a reçu 28 fr. en pièces de 5 batz pour les prix de Promotions. Les médailles transmises ayant été en nombre suffisant, ces 28 francs seront renvoyés au Département des finances.* » ¹

* * *

Les coins ont été gravés par Christian Fueter ², directeur de la monnaie bernoise, qui grava également les coins de toutes les monnaies vaudoises jusqu'en 1821. L'examen de ses factures de 1811 à 1820 fait ressortir une seule fourniture de trois coins, de 10, 15 et 20 batz, livrés le 18 octobre 1811, et facturés le 2 octobre 1812 par 236 fr. Les coins signés « G » doivent avoir été gravés par Grüner ³ qui fut assistant de Fueter à Berne. Les recherches entreprises aux Archives cantonales bernoises à ce sujet n'ont donné aucun résultat. Tous les documents ont été mis à notre disposition : correspondance, registres de comptes, etc. Il ressort de cet examen que les travaux exécutés par Fueter pour la monnaie vaudoise doivent l'avoir été à titre privé.

¹ A. C. V., Bdd 51, t. XX, p. 17.

² Christian Fueter, 1752-1844, dernier maître de la Monnaie bernoise (1789-1838).

³ Jakob Fried. Grüner, 1803-1888.

Le « Registre des opérations » nous renseigne sur les deux premières frappes dont voici le détail :

Page 1

« Pour les médailles

N° 1	8 médailles d'environ 20 batz	peseront 11 denier	(14,025 gr.)
» 2	24 dit 12 ½ »	6 denier	189 grains (8,65 gr.)
» 3	48 dit 7 ½ batz	4 denier 12 grains	(5,736 gr.)
		elle pèse 4 denier 21 grains	(6,21 gr.)
» 4	50 dit 5 batz	3 denier	(3,825 gr.)
		elle pèse 4 denier 39 grains	(7,16 gr.)

Voilà le nombre de médailles qu'il faut pour les promotions et ce qu'elles doivent peser. Il n'y aura que la plus petite n° 4 qui différera un peu.

Page 36

« 21 juin 1806 fondu 6 m. 4 once de 10 d. 18
fabriqué

N° 1	77 med.	pesant 1 m. 1 once	(3,575 gr.)
» 2	74 med.	— 2 m. 1 — 16	(7,303 gr.)
» 3	45 med.	— 1 m. 7 — 21	(10,793 gr.)
» 4	18 med.	— 1 m. 1	(15,298 gr.)
		6 m. 3.	13
	déchets		11 dn.
		6 m. 4.	— »

1. Médailles frappées pendant la première période de l'atelier (1804-1810) :

Registre des opérations : ¹

		Nombre de médailles :				
		20 batz	12 ½	7 ½	5	Total
Page	1, 1804	8	24	48	50	130
»	36, 1806	18	45	74	77	214
Totaux :		26	69	122	127	344

¹ A. C. V., K XI a 9.

2. Médailles frappées pendant la deuxième période (1811-1823) :

Livre des fontes			20 batz	15 batz	10 batz	Total
Volume	Page					
A	15	1811	81	81	75	237
A	24	1812	191	242	247	680
A	33	1814	322	434	461	1217
B	33	1818	434	512	—	946
s/lettre du 21 mai 1823 du Dép. des Finances			—	147	198	345
Totaux :			1028	1416	981	3425

* * *

Les médailles de l'Académie de Lausanne ont été distribuées de 1804 à 1839.

Une nouvelle médaille, remise dans les collèges cantonaux entre 1862 et 1876, a été gravée par Sieber ¹.

En voici la description :

Avers : Une femme assise, le bras droit tendu en avant et couronnant un enfant debout devant elle ; de son bras gauche elle tient une corne d'abondance. Derrière l'enfant, un autel, surmonté d'une coupe, contre lequel se trouve l'écusson vaudois. A l'exergue, en deux lignes, la seconde arrondie : PRIX / DE COLLEGE. A gauche, signature SIBER.F.

Revers : Dans une couronne formée de feuilles de chêne et de glands, inscription en quatre lignes :

HONNEUR AUX PREMIERS SUCCES
argent, 28 mm., Pl. III, n° 12

Dans sa séance du 9 juillet 1862, la conférence des instituteurs du collège cantonal ² statue entre autres choses, qu'une médaille sera décernée à chaque élève du collège ayant obtenu pendant l'année cinq de conduite, chiffre maximum.

¹ Jacob Sieber, 1807-1880, graveur à Lausanne.

² E. LUGRIN, *Coup d'œil sur les médailles scolaires suisses*, R. H. V., 1915, p. 280-288.

Le 21 janvier 1876, la même conférence, ayant à se prononcer sur la question des courses scolaires, ne revient plus qu'incidemment sur celle des médailles, dont l'instituteur Ch. Vulliémoz regrette l'abolition, attendu qu'elles étaient, affirme celui-ci, le souvenir le plus simple et le plus vrai qu'on pût procurer.

* * *

Comme conclusion, nous devons constater qu'il n'est pas possible de classer les prix d'académie suivant leur poids qui varie sensiblement selon les frappes. Lors des premières frappes, les médailles sont légèrement plus minces et plus grandes et d'un meilleur alliage que dans les frappes suivantes.

Nous les classerons donc comme suit :

Prix d'Académie

		N°					
A)	1	20	batz, 36 mm.	jardinier à gauche, tranche à 2 ornements			
	2	12½	» 33	» id.	»	cannelée	
	3	7½	» 28	» id.	»	»	
	4	7½	» 28	» id.			PRAEM : DILIG :
	5	5	» 25	» id.			PRAEM. DILIG.
						tranche cannelée	
						tranche cannelée	
B)	6	20	batz, 34 mm.,	jardinier à droite, tranche lisse			
	7	15	» 31	» id.	»	»	
	8	10	» 27	» id.	»	»	
C)	9	20	batz, 34 mm.,	jardinier à droite, tranche lisse, signé G			
	10	15	» 31½	» id.	»	»	»
	11	10	» 27	» id.	»	»	»

Prix de Collège

D)	12	—	28 mm.,	L'Abondance couronnant un enfant,			
						tranche lisse	

Toutes ces médailles sont en argent ; les deux variétés de la médaille de 7½ batz (nos 3 et 4) portent à l'avvers, à l'extrémité



1A



2



3



1B



4



5A



6



8A



5B



7



8B





1



2



3



4



5



6



7



8





9



10



11



12



de la banderole de chaque côté de l'écusson, deux petites boules, alors que sur toutes les autres, les extrémités se terminent en pointes.

Le Cabinet des Médailles possède les deux coins des médailles n^{os} 6 et 8 et 9 à 12, le coin du revers du n^o 7, et, en outre, les deux coins d'une variante de la pièce n^o 8, variante dont un exemplaire du « droit » a été découvert depuis l'exécution de notre cliché. Cette pièce hybride, actuellement au Cabinet des Médailles, a, par contre, le « revers » de la pièce photographiée.

Les coins (sans la gravure) étaient fournis par François Glardon, mécanicien à Vallorbe, et Johann Küenzi, taillandier à Berne.

Les clichés des trois planches reproduisant les médailles ont été obligeamment mis à disposition par le Cabinet des Médailles, dont le conservateur, M. Colin Martin, a droit à toute notre reconnaissance pour son bienveillant appui.

CH. LAVANCHY.